

École : de l'Envolée-030

Date : mai 2018

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018	
Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>Maintien d'une situation saine et non-problématique.</p> <p>Maintenir le sentiment de sécurité des élèves à l'école et sur la cour d'école.</p> <p>Proactivité dans la surveillance lors des moments non-structurés (récréation, midi)</p> <p>Encourager les élèves à dénoncer les actes d'intimidation ou de violence dont ils sont victimes ou témoins.</p> <p>Sondage sur la perception des élèves par rapport à l'intimidation-violence. (auprès des élèves de 4^e à 6^e année)</p>	<p>Agir avec fermeté et diligence lorsque des situations sont observées ou dénoncées.</p> <p>Développer davantage les habiletés en résolution de conflit chez les élèves.</p> <p>Interventions circonscrites dans le temps pour limiter les effets des gestes d'intimidation ou de violence.</p> <p>Les élèves impliqués considèrent la situation vraiment réglée. Les élèves ont eux-mêmes dénoncé certaines situations.</p>



Mise en œuvre des moyens

Activités de prévention réparties selon les niveaux :

Préscolaire - Ateliers du programme "Fluppy" animés par les enseignantes avec le soutien de la TES

1^{er} cycle Récréations animées pour les 1^{re} année
Retour des temps non-structurés avec une éducatrice pour la résolution de conflit et les habiletés sociales pour les 1^{re} année
Mise en place d'un système d'émulation pour certains élèves

2^e cycle -Rencontre sur la discrimination (reportage, réflexion et animation) pour les 3^e année
Sondage sur le climat sain et sécuritaire à l'école

3^e cycle -un atelier en classe à l'automne sur « l'intimidation à l'école, on n'en veut pas qu'on se le dise (pour les classes de 3^e et 4^e-5^e et 6^e année) avec la TES et la psychoéducatrice
-atelier d'agression indirect (vidéo et discussion) en avril dans la classe de 5^e année avec la TES
Session d'ateliers du Sablier (ajout des thèmes)
Sondage sur le climat sain et sécuritaire à l'école
Ateliers avec l'AVSEC sur la connaissance se soi

Au début de l'année scolaire, tous les élèves ont été rencontrés par la TES pour mettre en évidence ce qu'il faut éviter de faire en lien avec la violence et l'intimidation, mais aussi ce qu'il convient de faire le cas échéant. Un rappel général du contenu du code de vie a été fait par la même occasion. En ce qui concerne les parents, un résumé de notre plan de lutte à leur intention a été élaboré et inséré dans l'agenda. Dans tous les cas, les concepts de violence et d'intimidation ont été éclaircis.

En février, à l'exception d'une classe, l'organisme Espace Laurentides a présenté des ateliers portant sur différents sujets dont l'intimidation.

Diffusion du plan de lutte et des stratégies d'intervention auprès de tout le personnel de l'école.

Une éducatrice spécialisée a été nommée porteur de ce dossier et a assisté aux rencontres prévues à cet effet par le SRÉ pour ensuite en rendre compte à la direction et au comité responsable de ce dossier à l'école.

Signalements :



Tous les signalements ont été traités en-dedans de 24 heures par la direction ou en tandem par la direction et la TES. La consignation des évènements et des interventions s'est faite avec l'outil informatisé de la CSRDN par la direction.
Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) ont été informés de la situation par lettre et/ou par téléphone.
Les sanctions prévues au code de vie ont été appliquées.
Le suivi et le soutien nécessaire, selon le cas, ont été prodigués par la direction ou en tandem par la direction et la TES.

Les éléments facilitants :

Les intervenants connaissent bien le milieu. La grosseur de l'école aide a une grande prise en charge collective de tous les élèves.
Pour certains élèves, le fait qu'on leur désigne une aire de jeu sur la cour les aide grandement.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>La direction fait le suivi avec les titulaires et les autres membres du personnel que les cas concernent. Les enseignants ont réinvestis certains aspects traités lors des ateliers d'Espace Laurentides..</p> <p>Comme les cas d'initimidation sont rares et isolés, le personnel travail de concert avec la direction et la TES pour régler la situation.</p> <p>1ere année : Les élèves sont plus disposés à l'apprentissage puisque les conflits lors des récréations ont été réglés par la TES.</p>	<p>Les élèves se situaient mieux dans la démarche et ont bien collaboré avec les intervenants par la suite.</p> <p>Des ateliers d'Espace Laurentides, les élèves ont compris qu'ils ont des droits, qu'ils doivent s'affirmer et aller chercher les bonnes ressources.</p> <p>Pour les sondages réalisés par la TES, les élèves savent qu'ils seront accompagnés pour parler de leur situation. Aussi, lors de ces rencontres, la TES clarifie le concept d'intimidation ou de conflit avec les élèves.</p> <p>1ere année : augmentation de la</p>	<p>Un travail de collaboration a été entrepris entre les parents et la direction. Les parents étaient satisfaits des démarches faites par l'école.</p> <p>1ere année : meilleure compréhension chez les parents des situations conflictuelles après avoir échangé avec la direction, l'enseignante et la TES.</p>	<p>La visite de l'organisme Espace Laurentides a permis à certains élèves de s'exprimer plus librement et une belle relation de confiance s'est installée entre les deux parties.</p> <p>Invitation au policier éducateur dans une situation.</p>



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

	capacité de gérer adéquatement leurs conflits et une diminution du nombre de conflit chez certains élèves.		
--	--	--	--

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

Comme la situation n'est pas problématique et que les cas signalés ont été résolus, il faut poursuivre nos actions pour garder le climat de l'école et le sentiment de sécurité général à son meilleur.

Dès le début de l'année scolaire 2018-2019, faire un retour avec les élèves sur les ateliers d'Espace Laurentides et ce qu'ils ont appliqué. Les affiches sont très aidantes. Poursuivre le soutien pour les temps non-structurés pour les élèves plus jeunes qui en ont besoin.

L'évaluation du plan de lutte de l'école de l'Envolée a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 29 mai 2018 . No de résolution : CE 2017-18-38